

GÉORISQUES

Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

26800 Portes-lès-Valence

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION



sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE



sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME



sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN



sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES



sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON



sur ma commune :

MODÉRÉ

4 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)



sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS



sur ma commune :

CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE

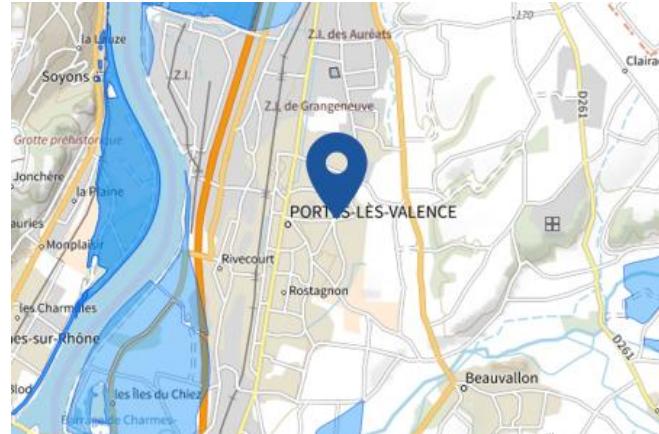
 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Portes-lès-valence

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PSS sud

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PSS sud a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 08/01/1979

Date d'approbation : 08/01/1979

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



TRI : Plaine de Valence

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 26DREAL20160001



AZI : AZI Véore

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

Risque d'inondation sur Portes-lès-valence



DDRM : DDRM26

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

5 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

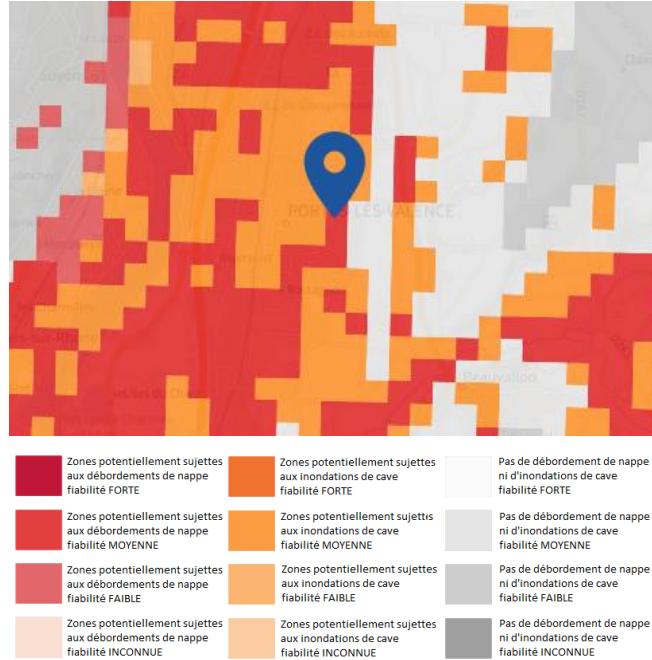
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0300708A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/08/2003	20/12/2003
INTE9300655A	Inondations et/ou Coulées de Boue	02/10/1993	15/12/1993
INTE9300655A	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/09/1993	15/12/1993
INTE9300655A	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/09/1993	15/12/1993
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982

Risque de remontées de nappe sur Portes-lès-valence

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

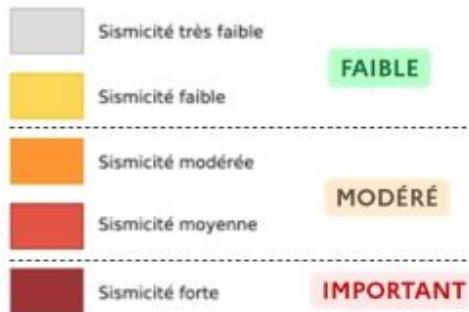
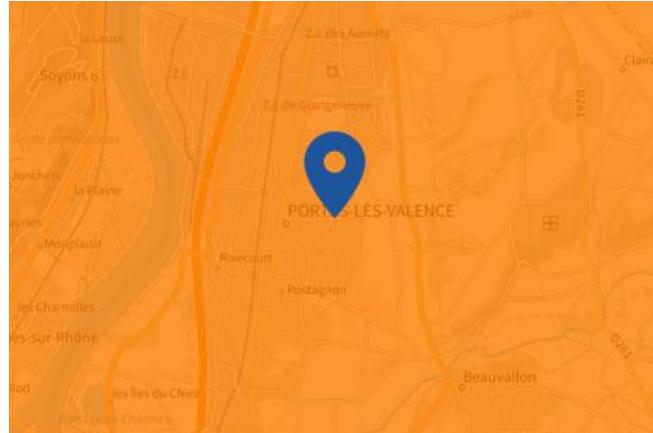
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

Risque de séisme sur Portes-lès-valence

Risque sur la commune MODÉRÉ

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : DDRM26

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Séisme



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 3/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Portes-lès-valence

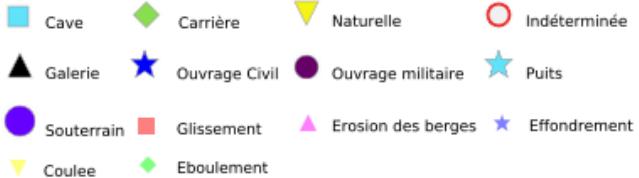
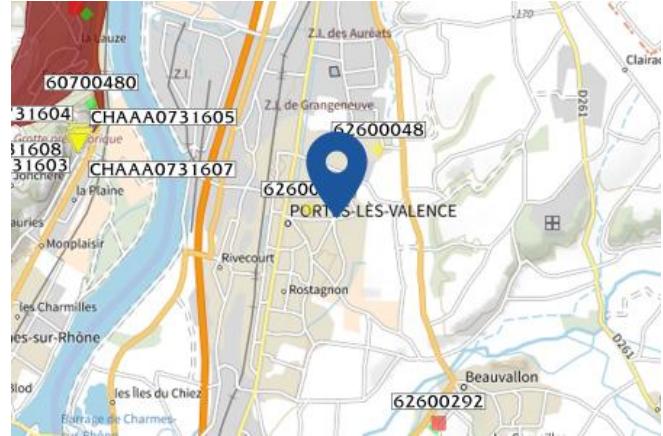
Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

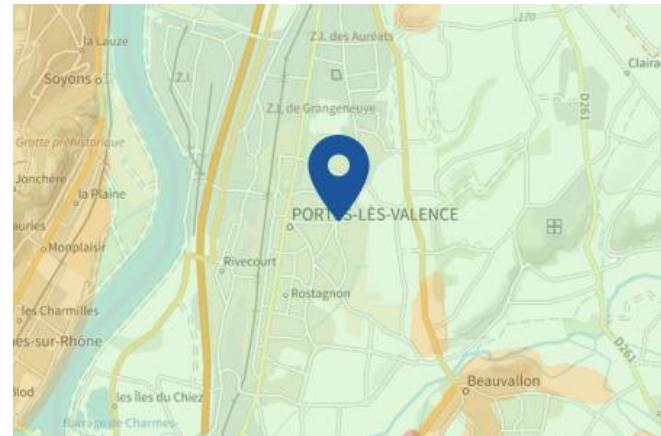


Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Portes-lès-valence

 Risque sur la commune MODÉRÉ

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



 Faible  Modéré  Important

Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de 2/3.

Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Portes-lès-valence

Risque sur la commune MODÉRÉ

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon moyen : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **2/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Portes-lès-valence

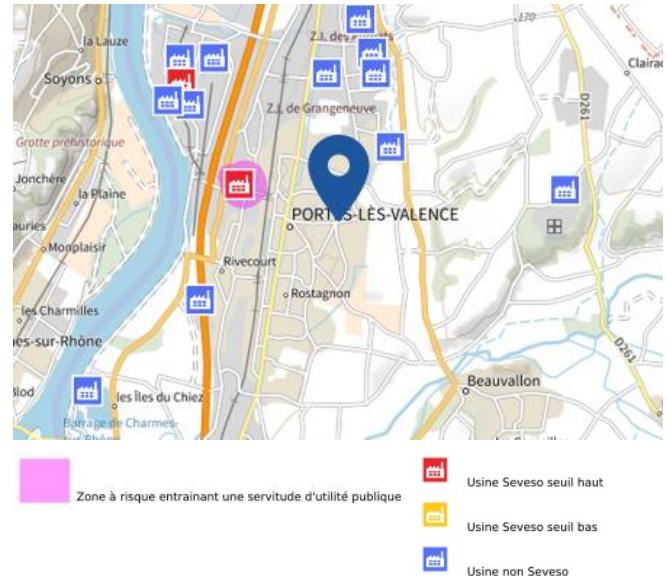
Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :



PPRT : PPRT - DPPV

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nommé PPRT - DPPV a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 12/05/2011

Date d'approbation : 12/06/2013

Le PPRT couvre les aléas suivant:

Risque industriel

Effet thermique

Effet de surpression

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : DDRM26

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Risque industriel

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Portes-les-valence

2 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
LABORATOIRE OXENA	Seveso seuil haut
DPPV DEPOT PETROLIER PORTES LES VALENCE	Seveso seuil haut

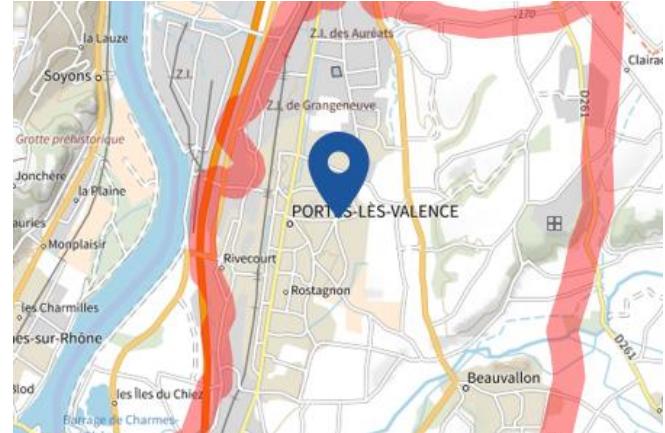
6 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
BAIRES - TRANSPORTS JACQUES MARTIN	Non Seveso
MARGERIE	Non Seveso
THEVENIN DUCROT AUTOROUTES	Non Seveso
CLARIANT PRODUCTION FRANCE	Non Seveso
CHEVAL ENROBES	Non Seveso
ANDROS	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Portes-lès-valence

 Risque sur la commune CONCERNÉ

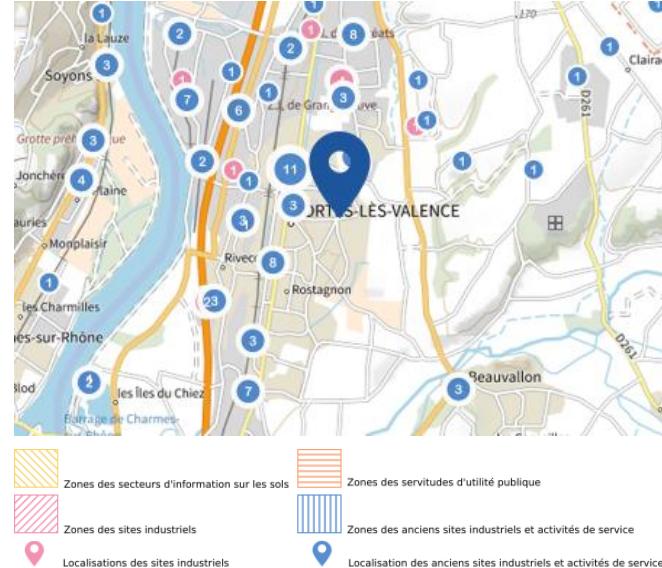
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Portes-lès-valence

Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.



SUP :

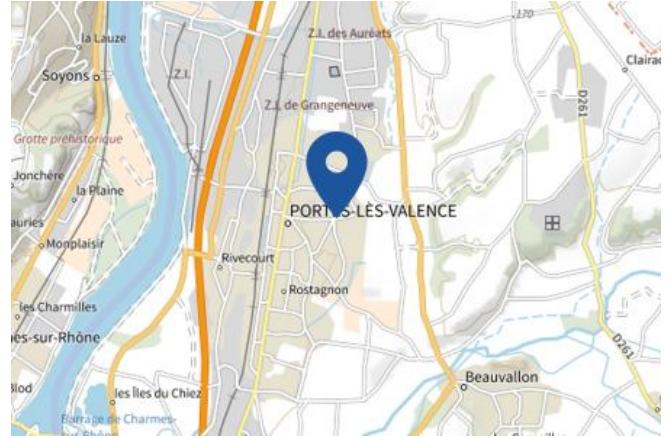
Votre commune contient un sol pollué occasionnant des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.
Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Risque rupture de barrage sur Portes-lès-valence

Risque sur la commune CONCERNÉ

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.



Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :



DDRM : DDRM26

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

2 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
62600048	Coulée	
62600049	Coulée	Rue du 8 mars 1945

Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

8 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000754601	DEPOT PETROLIER DE PORTES LES VALENCE (D.P.P.V.) - Pollution	En cours
SSP000754401	DECHARGE M.O.S. (Société M.O.S. devenue SITA CENTRE EST)	En cours
SSP000753901	TOTAL MARKETING FRANCE ex STATION AUTOROUTIERE TOTAL	En cours
SSP000802101	STATION AUTOROUTIERE SHELL	En cours
SSP000931901	DEPOT SNCF DE PORTES LES VALENCE	En cours
SSP001139001	Laboratoire OXENA	En cours
SSP001287701	ENROBES 26 - ENTREPRISE 26	En cours
SSP000048901	PIERI CHIMIE	En cours

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

75 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4048229	Garage	Indéterminé	
SSP4048219	Dépôt de gravats	Indéterminé	
SSP4048216	Centrale à béton et d'enrobés avec	En arrêt	
SSP4048214	Stockage et transformation thermique	Indéterminé	
SSP4048213	Plateforme de valorisation des déchets	Indéterminé	
SSP4048212	Centrale d'enrobage à chaud et à froid	Indéterminé	
SSP4048211	Stockage/application de peintures	En arrêt	
SSP4048061	Station service	Indéterminé	
SSP4048013	Fabrique d'appareils électro-ménagers	En arrêt	
SSP4047194	Formulation et conditionnement de	Indéterminé	
SSP4047188	Décharge contrôlée de déchets	En arrêt	
SSP4047187	récupération/stockage/tri des déchets	Indéterminé	
SSP4046803	Atelier de traitement de tuyauterie	En arrêt	
SSP4046794	Zone de restriction d'usage en raison	En arrêt	
SSP4046793	Installation de régénération et de charge	Indéterminé	
SSP4046738	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP4046737	Port public et port industriel	Indéterminé	
SSP4046736	Dépôt de produits chimiques avec	En arrêt	
SSP4046735	Garage, Dépot de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4046734	Métaux, quincaillerie, anc. Dépot de	Indéterminé	
SSP4046733	Dépôt de Chlorate et Dépot de liquides	Indéterminé	
SSP4046732	Garage	En arrêt	
SSP4046731	Station service et coopérative	En arrêt	
SSP4046730	Négociant et desserte de carburant	En arrêt	
SSP4046729	Café, Desserte de carburant	En arrêt	
SSP4046728	Station service	En arrêt	
SSP4046727	Station service	En arrêt	
SSP4046726	Desserte de carburant	En arrêt	
SSP4046723	Carrosserie fabrication; anc. Garage,	Indéterminé	
SSP4046722	Récupération et stockage des métaux et	Indéterminé	
SSP4046721	fabrication d'articles en caoutchouc;	Indéterminé	
SSP4046720	Fabrication de meubles, application de	Indéterminé	
SSP4046718	Carrosserie; anc. Dépôt de liquides	Indéterminé	
SSP4046717	Garage, vente de pneus; anc. Garage	Indéterminé	
SSP4046716	Station service	En arrêt	
SSP4046715	Atelier de mécanique, soudure et Dépot	En arrêt	
SSP4046714	Station service	En arrêt	
SSP4046713	Garage, Station service	En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4046712	Entreprise d'Electricité Générale avec	En arrêt	
SSP4046711	Générateur d'acétylène	En arrêt	
SSP4046710	Desserte de carburant	En arrêt	
SSP4046709	Mécanicien automobile et desserte de	En arrêt	
SSP4046708	Garage, station service	En arrêt	
SSP4046707	Dépôt de liquides inflammables (gasoil)	En arrêt	
SSP4046706	Garage de véhicules automobiles	En arrêt	
SSP4046705	Station-service	Indéterminé	
SSP4046704	Port ou Dépot Pétrolier des Portes de	Indéterminé	
SSP4046703	Fabrication d'emballages en bois, anc.	Indéterminé	
SSP4046702	Garage	Indéterminé	
SSP4046701	Contruction automobile avec Garage,	En arrêt	
SSP4046700	Garage de réparation et d'entretien de	En arrêt	
SSP4046699	Carrosserie industrielle et application de	Indéterminé	
SSP4046698	Transporteurs avec garage; anc. garage	Indéterminé	
SSP4046697	Carrosserie, Chaudronnerie et Dépot de	En arrêt	
SSP4046696	Scierie et traitement de bois	En arrêt	
SSP4046695	Atelier d'application de vernis dans une	Indéterminé	
SSP4046694	Garage automobile, Station service, anc.	Indéterminé	
SSP4046693	Travail et traitement des métaux	Indéterminé	
SSP4046692	Gros transporteur; anc. Dépot de	Indéterminé	
SSP4046691	Garage	En arrêt	
SSP4046690	Garage, station-service	En arrêt	
SSP4046689	Transporteur/stokage; anc. avec	Indéterminé	
SSP4046688	Outilages Services; anc. Tôlerie,	Indéterminé	
SSP4046687	Station de Traitement des Déchets	En arrêt	
SSP4046685	Application de vernis par pulvérisation	Indéterminé	
SSP4046684	Station service, coté Sud-Nord	Indéterminé	
SSP4046683	Station-service, voie Nord-Sud	Indéterminé	
SSP4046682	Centrale d'enrobage, Dépot de liquides	En arrêt	
SSP4046681	Garage, Station-service, application de	En arrêt	
SSP4046680	Station-service	En arrêt	
SSP4045334	Gros dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4045013	Stockage et récupération de métaux et	En arrêt	
SSP533852	PERRENOT VRAC	En arrêt	
SSP531833	SOCIETE FILLOT TRAVAUX PUBLICS SA	En arrêt	
SSP526140	SPIT	En arrêt	



QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation
OU IDENTIFIEZ un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- REPÉREZ les endroits où vous protéger : loin des fenêtres, sous un meuble solide
- FIXEZ les appareils et meubles lourds pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H avec les objets et articles essentiels
- FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité de votre bâtiment



Pendant les secousses

- ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT
- NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- EN VOITURE, NE SORTEZ PAS et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- RESTEZ ATTENTIF : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

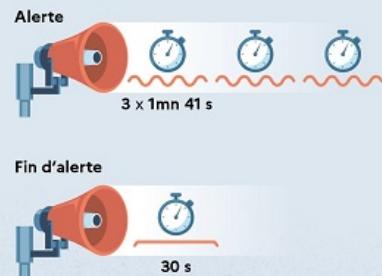
QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr